



# Revue mondiale 2025 des projets d'amélioration des pêcheries (FIP)

## À propos des auteurs

La Dre Marah Hardt, Erica Cunningham, Tanya Mahadwar et Aaron Saliman, de CEA Consulting (CEA), ont assuré la direction scientifique de ce projet.

Max Levine (CEA) en a été le conseiller. CEA a bénéficié de l'appui d'un comité de trois experts : Jesse Marsh (Scaling Blue), Renato Gozzer Wuest (Innovations for Ocean Action Foundation) et Sam Grimley (SeaPact). L'étude et le rapport ont été commandés par la David and Lucile Packard Foundation, la Gordon and Betty Moore Foundation et la Walton Family Foundation. Toute question ou commentaire sur ce rapport peut être adressé à [fips@ceaconsulting.com](mailto:fips@ceaconsulting.com).

### Accédez au résumé des résultats:

**Synthèse des conclusions de la Revue mondiale 2025 des projets d'amélioration des pêcheries (FIP), disponible en anglais, espagnol, français, japonais, chinois et bahasa.**

<https://oursharedseas.com/FIPReview>

**Synthèse des conclusions de la Revue mondiale 2020 des projets d'amélioration des pêcheries (FIP), disponible en anglais, espagnol, japonais, chinois et bahasa indonésien**

<https://oursharedseas.com/FIPReview-2020>

**Synthèse des conclusions de la Revue mondiale 2015 des projets d'amélioration des pêcheries (FIP), disponible en anglais et espagnol**

<https://oursharedseas.com/FIPReview-2015>

### Avertissement

Les constatations et conclusions de ce rapport reflètent les interprétations de CEA Consulting et ne reflètent pas nécessairement le point de vue des bailleurs de l'étude ou des experts.

## Glossaire des termes employés dans ce rapport

Terme	Description
AIP	Projet d'amélioration de l'aquaculture
AENOR	Association espagnole de normalisation et de certification
AP2HI	Asosiasi Perikanan Pole & Line dan Handline Indonesia
ASC	Aquaculture Stewardship Council
BSC	Crabe nageur bleu
BINGO	Grande organisation non gouvernementale internationale
BMSY	Biomasse au rendement maximal durable
C-FIP	FIP communautaire
CAB	Organisme d'évaluation de la conformité
CALAMASUR	Comité pour la gestion durable du calmar géant du Pacifique sud
CASS	Conservation Alliance for Seafood Solutions
CEA	CEA Consulting (anciennement California Environmental Associates)
CI	Conservation International
COBI	Comunidad y Biodiversidad A.C.
COREMAHI	Comité régional du Mahi
CSR	Responsabilité sociétale des entreprises
DCF	pêcheries des pays en développement
EBFM	Gestion des pêches fondée sur l'écosystème
ECIP	Programme de mise en œuvre de la charte éthique
EEZ	Zone économique exclusive
ENGO	Organisation non gouvernementale environnementale
EM	surveillance électronique
ETP	espèces en danger, menacées ou protégées
EU	Union européenne
FAD	Dispositif de concentration de poissons (DCP)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFSAPI	Fresh Frozen Seafood Association of the Philippines, Inc.
FIP	projet d'amélioration des pêcheries
FIP DB	Base de données des FIP
FIP CoP	Communauté de pratique des FIP
FMI	Indice de gestion des pêches
FMSY	Mortalité par pêche au rendement maximal durable
GEF (UN GEF)	Fonds pour l'environnement mondial
GFAST	Alliance mondiale des FIP pour le thon durable
GiZ	Société allemande pour la coopération internationale
HCR	règle de contrôle de l'exploitation
HRSRP	Politique relative aux droits humains et à la responsabilité sociale
HS	stratégie d'exploitation
IATTC	Commission interaméricaine du thon tropical
IFCA	Autorités de conservation et de pêche côtière
ISSF	International Seafood Sustainability Foundation
IUU	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN)
ILO	Organisation internationale du travail

Terme	Description
IMO	Organisation maritime internationale
IMARPE	Instituto del Mar del Perú
INP	Instituto Nacional de Pesca (Équateur)
INPESCA	Instituto Nicaragüense de la Pesca y Acuicultura
IPNLF	International Pole and Line Foundation
IUU	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN)
NGO	Organisation non gouvernementale
MDPI	Yayasan Masyarakat dan Perikanan Indonesia
MMAF	Ministère des affaires maritimes, Indonésie
MPA	Aire marine protégée
MSC	Marine Stewardship Council
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
OECM	Autres mesures de conservation efficaces par zone
OPAGAC	Organización de Productores de Atún Congelado
PACPI	Philippine Association of Crab Processors, Inc.
PI	Indicateur de performance (MSC)
PNG FIA	Papua New Guinea Fishing Industry Association
PRODUCE	Ministerio de la Producción (Pérou)
PUFKI	Project United Kingdom Fisheries Improvements
QDAS	Logiciel d'analyse qualitative des données
RFMO	Organisation régionale de gestion des pêches
RLF	Resources Legacy Fund
ROP	Réglementation de gestion des pêches, Pérou
SAC	comité consultatif scientifique
SEDER	Secretaría de Agricultura y Desarrollo Rural (Mexique)
SFP	Sustainable Fisheries Partnership
SFW	Monterey Bay Aquarium Seafood Watch
SNP	Sociedad Nacional de Pesquería (Pérou)
SPRFMO	Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud
SR	table ronde sur la chaîne d'approvisionnement
SRA	Évaluation des risques sociaux
SRP	Subsecretaría de Recursos Pesqueros (Équateur)
TAC	Total autorisé des captures
TOC	Théorie du changement
TED	Dispositif d'exclusion des tortues
TNC	The Nature Conservancy
TUNACONS	Tuna Conservation Group
T75	Initiative Target 75
WCPFC	Commission des pêches du Pacifique occidental et central
WCPO	Océan Pacifique occidental et central
WWF	Fonds mondial pour la nature
UNDP	Programme des Nations Unies pour le développement
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

# Introduction à la Revue mondiale des FIP

## Objet de la Revue

En 2025, CEA a réalisé la troisième Revue mondiale des projets d'amélioration des pêcheries (FIP). Comme pour les revues précédentes de 2015 et 2020, la David and Lucile Packard Foundation (" Packard "), la Walton Family Foundation (" Walton ") et la Gordon and Betty Moore Foundation (" Moore ") ont demandé à CEA de les aider à comprendre et à évaluer l'état actuel des FIP dans le monde, en particulier dans un monde post-pandémie de COVID-19. En outre, cette revue évalue les évolutions longitudinales du paysage des FIP au cours de la dernière décennie. En tant que principaux bailleurs philanthropiques des FIP et, plus largement, du mouvement en faveur de marchés durables pour les produits de la mer, ces fondations s'appuient sur ce processus pour réfléchir aux progrès accomplis afin d'orienter leurs futures stratégies et investissements. Cette synthèse offre un état des lieux contemporain destiné à éclairer ces processus stratégiques et à apporter un éclairage sur le mouvement des FIP.

La revue vise également à fournir des éclairages utiles à l'ensemble du secteur des FIP.

## Public visé par la Revue 2025

Le public visé par nos travaux est la communauté des FIP, notamment les acteurs de mise en œuvre, les acheteurs, les bailleurs, les universitaires, les praticiens et les autres participants au mouvement des produits de la mer durables. CEA espère que ces conclusions soutiendront l'élaboration de stratégies futures au sein d'une communauté en pleine croissance.

### Questions de recherche de la Revue 2025

L'étude 2025 s'appuie sur les questions des revues de 2015 et 2020 et aborde de nouvelles questions liées à l'évolution du mouvement. Les recherches de CEA ont été guidées par cinq questions centrales et plus d'une douzaine de sous-questions:

1. Comment évolue le paysage de l'amélioration des pêcheries ?
2. Quels types d'impacts les FIP génèrent-ils et comment ces impacts sont-ils mesurés ?
3. Quels facteurs contribuent aux progrès et au succès des FIP ?
4. Quel est l'état actuel et l'impact des travaux de responsabilité sociale au sein des FIP ?
5. Quel est le paysage financier actuel ainsi que les défis et opportunités associés au financement durable des FIP ?

## Résumé exécutif



**Le paysage des FIP a continué d'évoluer depuis la Revue des FIP 2020 de CEA. Les FIP se sont diversifiés en termes d'objectifs finaux, de zones géographiques, de produits et de contextes politiques dans lesquels ils opèrent.**

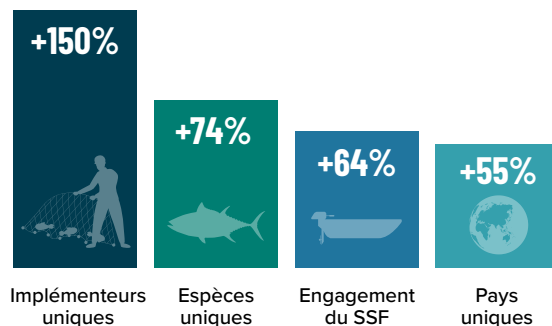
### **Le paysage des acteurs de mise en œuvre des FIP s'est considérablement élargi.**

En 2016, on recensait 122 chefs de file de FIP uniques ; aujourd'hui, ce nombre dépasse 300. Cette progression est principalement portée par un leadership accru de l'industrie et, dans une moindre mesure, par le rôle croissant des consultants dans la mise en œuvre des FIP. Une plus grande proportion de FIP est dirigée par plusieurs types d'acteurs. Le nombre de FIP recensant plusieurs types d'organisations comme chefs de file a plus que triplé entre 2018 et 2023, passant de 28 à 90. Le nombre de FIP comptant au moins un chef de file issu de l'industrie a progressé jusqu'en 2021, avant de ralentir.

### **Les FIP ont étendu leur présence à de nouvelles zones géographiques et à de nouveaux produits.**

Les FIP demeurent un mécanisme pertinent à l'échelle mondiale, avec des pôles régionaux en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. Le nombre de FIP mexicains a progressé pendant une dizaine d'années avant de se stabiliser depuis 2020. La croissance des FIP indonésiens et taiwanais a fait de l'Asie la région comptant le plus grand nombre de FIP. Comme en 2020, les FIP thoniers demeurent prédominants, mais leur croissance s'est stabilisée. Les FIP multispécifiques, ainsi que ceux portant sur le homard et le calmar/poulpe, ont progressé.

### **Évolution du paysage des FIP depuis 2018**



### **Le nombre de FIP actifs et achevés s'est stabilisé et pourrait être en recul.**

De 2015 à 2025, la part des débarquements mondiaux relevant de FIP est restée stable à 11 %. Au cours de la même période, la proportion mondiale des captures certifiées MSC n'a pas progressé de manière significative, ce qui indique que les volumes des FIP n'évoluent pas systématiquement vers la certification. Le nombre de FIP inactifs augmente régulièrement depuis trois ans. En 2024, le nombre de nouveaux FIP n'a pas suffi à compenser pleinement la forte hausse des FIP inactifs ; ainsi, le nombre de FIP actifs et achevés pourrait avoir reculé pour la première fois en deux décennies. La COVID-19, le manque de ressources pour mettre en œuvre la Politique relative aux droits humains et à la responsabilité sociale (HRSRP) de FisheryProgress, ainsi que le manque de financement, ont été cités parmi les causes d'inactivité des FIP.

### **Le prix, et non la durabilité, demeure la préoccupation première de l'industrie dans un contexte d'incertitude accrue.**

Les barrières commerciales et l'évolution des paysages géopolitiques ont été citées comme causes d'une incertitude accrue chez les distributeurs et importateurs. Cette incertitude affectait négativement leur capacité et leur volonté à s'engager dans des FIP. Les dynamiques et politiques commerciales ont réduit la compétitivité de certains produits issus de FIP, en particulier ceux exportés depuis les pays du Sud vers les États-Unis et l'Union européenne. La demande de produits de la mer durables en Asie de l'Est, notamment au Japon et en Corée du Sud, est en hausse, mais il est encore trop tôt pour évaluer la solidité de ces marchés.

### **Les entreprises doivent désormais concilier durabilité et autres priorités.**

L'environnement réglementaire applicable aux entreprises de produits de la mer est aujourd'hui bien plus complexe qu'il ne l'était il y a une décennie à peine. Les principaux États de marché ont élaboré leurs propres règles de contrôle des importations, en plus d'exiger le respect de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port. Sur le plan des droits humains, les entreprises doivent désormais composer avec les directives obligatoires en matière de devoir de vigilance et avec la convention OIT C188, qui traduisent de nouvelles obligations légales de gestion des risques liés aux droits humains. Parallèlement, les entreprises de produits de la mer font face à un

éventail croissant d'options pour faire avancer leurs priorités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), notamment la réduction de leur empreinte climatique et l'amélioration de la circularité des produits. Toutes ces activités exigent un temps, une énergie et des ressources considérables – puisés dans le même vivier limité que celui qui finance les FIP.

### **Les FIP recherchent aujourd'hui des objectifs finaux complémentaires, voire alternatifs, dans leur démarche vers la durabilité.**

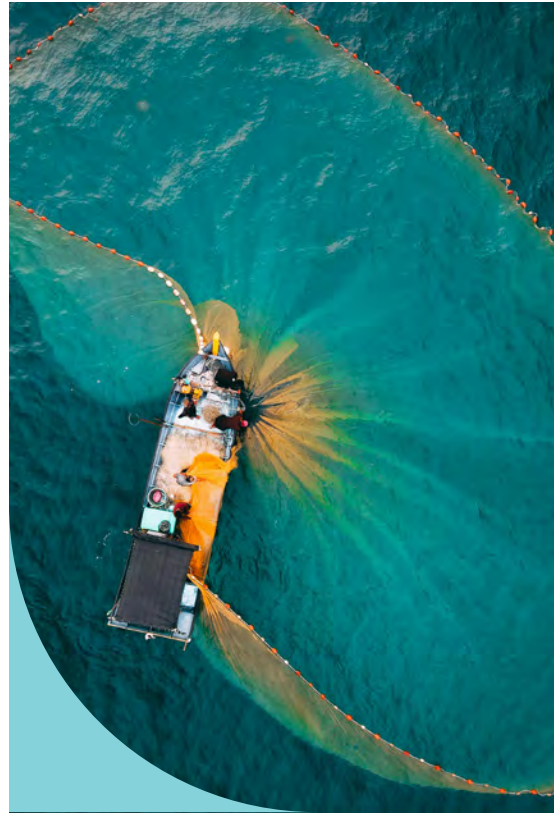
Jusque vers 2015, les FIP – dont beaucoup concernaient les pêcheries industrielles de saumon ou de poissons blancs – étaient axés sur l'atteinte de la durabilité (souvent par l'obtention du rendement maximal durable, MSY) d'un seul stock cible. Les incitations et normes associées aux processus de certification et de notation offraient une voie d'accès aux marchés occidentaux plus lucratifs. Au cours de la décennie suivante, les FIP ont fait évoluer leurs objectifs finaux pour appréhender les pêcheries comme une composante d'un système socio-écologique plus large, dans lequel d'autres facteurs – tels que les droits humains, la résilience climatique et la protection des écosystèmes marins – revêtent également de l'importance.

### **Les FIP recourent désormais à une approche d'amélioration continue plutôt qu'à une trajectoire linéaire dotée d'une sortie clairement définie.**

Les schémas de notation de la progression des FIP indiquent que ces derniers connaissent des améliorations régulières au cours de leur cycle de vie, à des fréquences variables. Les FIP oscillent souvent entre les notes A et C pendant des années. Ils semblent connaître des améliorations peu fréquentes, mais régulières, sur de longues périodes. Cette tendance accrédite l'idée que les FIP s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue plutôt que dans une progression linéaire vers l'achèvement.

### **Il y a dix ans, les FIP complets étaient la référence pour les pêcheries souhaitant atteindre la certification. De nouvelles approches alternatives entendent désormais jouer ce rôle.**

Les taux de certification au sein des FIP demeurent faibles, seuls 10 % des FIP ayant obtenu la certification. Depuis 2020, 11 des 14 FIP ayant obtenu la certification MSC concernent des pêcheries thonières, ce qui suggère que le modèle " du FIP à la certification " ne serait efficace que dans certains contextes. De nombreux FIP complets ne visent plus la certification comme objectif final. Ce constat, conjugué à la part élevée de FIP certifiés sous conditions, a incité la communauté à explorer des modèles alternatifs. Certaines de ces alternatives partagent des caractéristiques avec le modèle FIP et utilisent des structures différentes pour stimuler l'amélioration (" modèles apparentés aux FIP "). D'autres s'en distinguent nettement, car elles opèrent à plus grande échelle et nécessitent davantage de temps (" alternatives territoriales "). Ces modèles peuvent intégrer les FIP dans leurs cadres, illustrant la persistance des interdépendances entre les efforts d'amélioration des pêcheries.





**Les FIP peuvent susciter des progrès en améliorant la coordination des participants et la qualité des données, ouvrant la voie à des changements de politiques publiques.**

**Les FIP constituent un outil efficace pour mobiliser une diversité d'acteurs et produire des éclairages sur les pêcheries.**

Les FIP créent des plateformes structurées qui décloisonnent les acteurs pour favoriser des relations directes et la participation entre l'industrie, les pouvoirs publics et les organisations de la société civile. Grâce à ces efforts collaboratifs, les FIP réduisent les doublons et génèrent ou mettent au jour des données précieuses qui améliorent la compréhension de l'état des stocks et de la santé des écosystèmes. Ces données enrichies – souvent issues de partenariats avec l'industrie et de progrès technologiques – soutiennent la prise de décision fondée sur des données probantes et la réforme des politiques.

**Les FIP produisent des informations et des systèmes qui offrent des bénéfices de gestion à long terme.**

Les FIP introduisent des technologies, des collaborations de recherche et des formations qui contribuent à renforcer les capacités de gestion et à entretenir une dynamique de gestion durable continue. La hausse du volume et de la fréquence de collecte de données aide l'industrie et les pouvoirs publics à réagir à l'évolution des conditions ; les formations et le soutien à la collecte et au partage de données pilotés par l'industrie renforcent l'adhésion, instaurent la confiance dans les données et soutiennent les objectifs de gestion continus, y compris l'élaboration de plans de gestion.

**Les FIP affichent des améliorations en matière de publication de rapports, mais les difficultés à évaluer (et à démontrer) les changements observés en mer persistent.**

**Les volumes des FIP et les délais d'atteinte des événements de stade 4 sont plus réalistes qu'en 2020, ce qui suggère certains progrès en matière de qualité des données.**

À ce jour, aucun FIP actif ne déclare de débarquements supérieurs à ceux des pêcheries dans lesquelles il opère. Les FIP rapportent également une part accrue d'événements de stade 4 au cours des années 1 à 3, par rapport à la première année observée en 2020. Cet échéancier est plus réaliste pour atteindre un événement de stade 4 et témoigne d'une possible amélioration de la qualité des données.

**Peu de FIP démontrent clairement une hausse de l'abondance ou d'autres changements en mer.**

Bien que davantage de FIP rapportent des changements de stade 5 en 2025 par rapport à 2020, l'examen manuel révèle qu'une grande partie de ces progrès est due à de meilleures données plutôt qu'à un rétablissement mesurable des stocks ou à d'autres améliorations observées en mer. De plus, les méthodes de notation et de publication de rapports continuent de poser des défis pour discerner les impacts des FIP. La majorité des changements d'événements de stade 5 rapportés ont été jugés peu probables ou clairement non imputables aux actions du FIP. Seuls quelques cas, comme le FIP des petits pélagiques en Équateur, ont permis, à l'examen manuel, d'établir un lien direct entre le rétablissement des stocks et les actions du FIP.

**La centralisation des rapports a favorisé l'essor d'une littérature sur les FIP ; ces travaux confirment le succès des FIP en matière d'avancées politiques publiques, mais offrent des résultats mitigés sur les plans environnemental et social.**

Les publications évaluées par des pairs ont doublé en cinq ans, passant de quatre à huit, auxquelles s'ajoutent une vingtaine de rapports et articles de recherche sur les FIP. Malgré les formations et outils relatifs à la manipulation et au relâchement des ETP, une étude portant sur 27 FIP à forte probabilité d'interactions avec des ETP a montré que la majorité d'entre eux ne disposent ni des dispositifs de suivi ni des processus d'atténuation nécessaires pour réduire efficacement les impacts (Morgan et al., 2022). García-Rodríguez (2023) n'a relevé aucune preuve permettant d'affirmer que l'appartenance à un FIP garantit qu'une pêcherie sera plus durable qu'une pêcherie non engagée, un constat opposé à l'étude de Travnicek (2020) qui concluait que les FIP avaient contribué à des améliorations environnementales significatives ayant abouti à une certification. Plusieurs études de cas sur le travail social dans les FIP ont mis en évidence des preuves solides d'amélioration, tandis que d'autres articles universitaires, tels que Williams et Sparks (2023), critiquent vivement les actions des FIP en matière de droits humains.

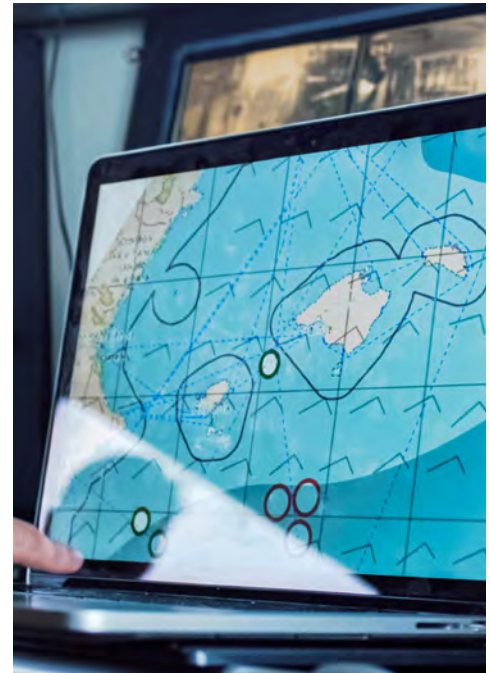
**L'infrastructure de publication de rapports et de mise en œuvre des FIP s'est considérablement développée depuis 2015. Néanmoins, des lacunes empêchent une mesure efficace de l'impact.**

### **Les plateformes de publication de rapports des FIP négligent les améliorations sociales. .**

Les acteurs de mise en œuvre des FIP intègrent de plus en plus de volets sociaux dans leurs plans de travail afin de promouvoir le bien-être des pêcheurs, de renforcer leur engagement et de répondre aux exigences de la Politique relative aux droits humains et à la responsabilité sociale (HRSRP) de FisheryProgress. Cependant, les cadres existants de publication de rapports existants ne permettent pas de rendre compte des progrès des FIP au regard de ces jalons ; les FIP qui privilégient le travail social paraissent ainsi stagner sur la plateforme. Cet écart alimente la frustration et l'épuisement des participants aux FIP et réduit la transparence pour les acheteurs en quête d'options d'approvisionnement en produits de la mer socialement responsables.

### **Les divergences entre FIP DB et FisheryProgress nuisent à l'efficacité de la mesure d'impact.**

FisheryProgress suit les FIP qui publient leurs rapports sur sa plateforme ; FIP DB rassemble des données sur tous les FIP qui publient leurs progrès, y compris l'ensemble des FIP figurant sur FisheryProgress. La majeure partie des données de FIP DB provient ainsi de FisheryProgress. Le site FisheryProgress contient également des informations plus détaillées sur chaque FIP que FIP DB. Globalement, FisheryProgress est considéré comme la " source de référence " par la communauté des FIP. Les personnes interrogées ont indiqué que, si un FIP n'est pas répertorié sur FisheryProgress, seules les personnes engagées dans ses travaux ont connaissance de son existence. L'absence de communication publique des progrès limite l'engagement avec les partenaires en aval et peut involontairement biaiser la perception publique en faveur des FIP disposant de la capacité de publier des rapports.



## **Évolutions clés depuis 2020**

- La HRSRP de FisheryProgress a exigé, à compter de 2022, que tous les FIP actifs démontrent leur conformité pour conserver leur statut de référencement sur la plateforme.

---

- Les lignes directrices actualisées sur les FIP de la Conservation Alliance for Seafood Solutions ont été publiées en 2023, apportant des orientations supplémentaires sur la responsabilité économique, la viabilité financière et les améliorations sociales.

---

- La méthodologie de notation actualisée de SFP vise à apporter de la clarté aux acteurs de mise en œuvre, à répondre au besoin d'une redevabilité renforcée et à identifier les liens entre les actions des FIP et les améliorations des pêcheries.

---

- Les recherches évaluées par des pairs ont continué de fournir des données empiriques venant à la fois étayer et remettre en question les FIP (p. ex. Kall et al., 2022 ; Morgan et al., 2022 ; Samy-Kamal, 2021 ; Sparks et al., 2025 ; Finkbeiner et al., 2024).

---

- Le financement philanthropique des FIP a baissé de 25 à 30 % depuis 2020, en raison de l'évolution des priorités.

---

- Un environnement réglementaire plus complexe a poussé l'industrie mondiale des produits de la mer à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que contre le travail forcé.

**Le succès d'un FIP dépend à la fois d'une conception et d'une mise en œuvre solides, et de facteurs externes qui influencent ses progrès et échappent à son contrôle.**

**À mesure que les FIP intègrent davantage de voix des communautés, l'alignement des objectifs et les processus participatifs contribuent à leur succès.**

La définition d'objectifs clairs et alignés entre tous les participants à un FIP favorise des progrès plus marqués. Les enseignements tirés des visites de terrain et des entretiens avec les personnes interrogées ont souligné que les plans de travail élaborés en concertation avec l'ensemble des participants aidaient à identifier des valeurs partagées et à anticiper les conflits potentiels. La diversité des contributions des participants peut s'avérer essentielle pour que les plans de travail tiennent compte des contextes locaux. Les normes de certification peuvent contribuer à simplifier et à aligner les attentes, les FIP complets représentant 81 % des FIP achevés. Par exemple, les participants ont indiqué que l'expansion des FIP indonésiens de thon à la canne et à la ligne avait été facilitée par le fait que chacun savait ce que requérait un plan de travail de FIP complet.

À cet égard, une participation active est essentielle pour instaurer la confiance dans les processus et les données des FIP. Lorsque les pêcheurs et les acteurs industriels sont engagés, les décisions de gestion fondées sur ces données gagnent en légitimité ; à l'inverse, l'absence de confiance entre parties prenantes peut bloquer les progrès. Les approches participatives et l'engagement continu contribuent à sensibiliser les pêcheurs aux bonnes pratiques, renforçant ainsi des comportements durables. Les entreprises verticalement intégrées, comme celles du FIP péruvien de pêche au piège à anguilles, illustrent comment une coordination étroite tout au long de la chaîne d'approvisionnement peut renforcer la participation et accélérer la progression vers la certification.

**Des ressources fiables, des acteurs de mise en œuvre réactifs et un leadership compétent constituent le socle de progrès soutenus au sein des FIP.**

Des ressources humaines et financières fiables permettent aux participants de maintenir la dynamique sur des calendriers qui dépassent souvent cinq ans. Des flux de financement prévisibles sont particulièrement importants pour la planification à long terme, garantissant que les activités ne sont pas retardées et que l'engagement des participants reste solide. Des acteurs de mise en œuvre réactifs maintiennent la motivation des participants et la bonne avancée des projets. Un financement pérenne est tout aussi essentiel : tant le montant que la fiabilité des fonds déterminent si les plans de travail peuvent être pleinement exécutés. La rédaction de budgets solides et la continuité des équipes contribuent à la confiance et à l'efficacité. Un leadership fort amplifie encore ces atouts ; les dirigeants efficaces apportent une expertise technique, savent nouer des relations avec les acteurs gouvernementaux et de marché, et favorisent un dialogue inclusif entre parties prenantes.

**La technologie peut contribuer à créer les conditions favorables à des changements en mer et à une durabilité à long terme.**

Les nouvelles technologies contribuent à améliorer l'efficacité et à réduire les impacts environnementaux des pratiques de pêche. La surveillance et la déclaration électroniques facilitent l'enregistrement des données de capture. Les carnets de bord électroniques sont également répandus dans les FIP et contribuent à une meilleure documentation des captures. L'amélioration des engins de pêche peut renforcer les pratiques respectueuses de l'environnement et créer des incitations économiques à l'engagement. Certains FIP commencent même à recourir à des technologies plus avancées d'observation des océans pour suivre les conditions océaniques et bâtir des plans de gestion des pêches résilients au changement climatique.

**Le manque de redevabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement freine les progrès des FIP.**

La faiblesse des systèmes de redevabilité et de transparence sape la confiance de l'industrie et la participation aux FIP, ralentissant la progression d'ensemble. Malgré des engagements publics à s'approvisionner de façon durable, certains acheteurs privilégient le prix et évitent de participer aux FIP pour se soustraire à un examen public, tandis que d'autres achètent des produits issus de FIP sans y contribuer en ressources, ce qui décourage l'engagement d'autres entreprises. Les pratiques d'approvisionnement opaques et les comportements de « passager clandestin » découragent les fournisseurs et les investisseurs de maintenir leur engagement envers les FIP. Dans certains cas, l'étiquetage trompeur ou « FIP-washing » érode davantage la crédibilité en permettant à des entreprises de commercialiser comme durables des produits qui ne relèvent pas d'un FIP. Le renforcement des accords d'achat, l'application de modèles de type « pay-to-play » et la mise en place d'une traçabilité et d'une vérification sur l'ensemble de la chaîne renforceraient la redevabilité et accroîtraient la confiance dans le modèle FIP.



### Le changement climatique perturbe les progrès des FIP.

Le changement climatique perturbe de plus en plus les progrès des FIP, mettant en évidence la nécessité d'approches plus adaptatives et résilientes. Si la norme MSC intègre certains principes de gestion adaptative, de nombreux FIP de base manquent de la flexibilité ou des ressources nécessaires pour ajuster leurs plans de travail en temps réel. Les contraintes budgétaires et de capacités limitent la possibilité de suivre l'évolution des stocks ou de mettre en œuvre des réponses opportunes. Les FIP à petite échelle sont particulièrement vulnérables, car ils dépendent fortement d'espèces spécifiques et disposent de moins de marges financières face aux chocs. Le renforcement de l'adaptation au changement climatique et la prise en compte des réalités socio-économiques des communautés de pêche sont essentiels pour garantir l'équité et la résilience au sein du modèle FIP.

### Comme en 2020, l'engagement des pouvoirs publics demeure essentiel au succès des FIP, mais il varie largement.

La capacité de gouvernance demeure l'un des principaux prédicteurs du succès des FIP ; pourtant, les modalités d'interaction des FIP avec les structures gouvernementales sont complexes et difficiles à mesurer. Les changements politiques et l'évolution des priorités perturbent fréquemment les progrès, obligeant les acteurs de mise en œuvre à réinvestir du temps et des ressources pour réengager de nouveaux responsables, en particulier dans les projets de longue durée. Au fil du temps, toutefois, l'engagement des pouvoirs publics tend à s'accroître à mesure que les FIP démontrent leur valeur par une meilleure gestion et une meilleure collecte de données. Le soutien varie également selon le type de pêcherie : les pêcheries orientées vers l'exportation, comme les pêcheries thonières, suscitent généralement un engagement national plus fort, tandis que les pêcheries plus petites ou orientées vers le marché intérieur s'appuient davantage sur des partenariats locaux proactifs. Ces variations, conjuguées à des priorités différentes selon les juridictions, génèrent des progrès inégaux et démontrent la nécessité de stratégies d'engagement adaptatives, ajustées aux contextes politiques et institutionnels.



#### Facteurs de succès internes au FIP

- Objectifs clairs et alignés

---

- Effort

---

- Leadership

---

- Engagement des participants

---

- Adoption des technologies et capacités associées

---

- Redevabilité des participants



#### Facteurs de succès externes au FIP

- Capacité de gestion des pouvoirs publics

---

- Changement climatique et/ou autres facteurs de risque environnemental

---

- État initial de la pêcherie

---

- Conditions socio-économiques des communautés de pêche

**Les FIP ont élargi leur champ d'action pour aborder des enjeux plus larges de responsabilité sociale ; bien qu'ils aient réalisé des avancées significatives en matière d'équité sociale, ils restent mal outillés pour faire respecter les droits humains.**

**Les FIP ont élargi leur périmètre pour intégrer des travaux sur les droits humains et l'équité sociale, deux piliers complémentaires mais distincts de la responsabilité sociale.**

Les efforts en matière de droits humains se concentrent sur la conformité, la redevabilité et le devoir de vigilance, en cohérence avec les législations internationales et nationales, afin que tous les participants à la chaîne de valeur puissent exercer leurs droits fondamentaux. Des cadres tels que la Politique relative aux droits humains et à la responsabilité sociale (HRSRP) de FisheryProgress fixent des minima obligatoires et des mécanismes pour identifier et traiter les violations, traduisant des obligations légales non-négociables.

Les praticiens plaident pour que les FIP aillent au-delà de la simple démonstration de conformité afin de répondre aux enjeux plus larges d'équité sociale auxquels sont confrontés les pêcheurs et les communautés côtières. De manière générale, l'équité sociale concerne « l'équité et la justice dans la manière dont les personnes sont traitées et dont les politiques publiques sont élaborées et mises en œuvre ».<sup>1</sup> Bien qu'il ne s'agisse pas d'une notion juridiquement contraignante, l'équité sociale demeure essentielle à des résultats justes et durables en s'attaquant aux disparités d'accès, d'opportunités et de partage des bénéfices entre pêcheurs et communautés.

Ces efforts d'amélioration sociale visent à garantir que les FIP ne se contentent pas de respecter les normes légales, mais contribuent également à construire des chaînes d'approvisionnement en produits de la mer plus équitables et plus justes.

**Les FIP sont des mécanismes utiles pour rendre compte de données sociales; ils sont moins efficaces pour traiter les enjeux de droits humains.**

Les FIP affichent de bonnes performances sur les volets de la HRSRP qui leur demandent de rendre compte d'informations existantes. Par exemple, 76 % des FIP ont publié une déclaration de politique sociale et 92 % publient la liste de leurs navires. Toutefois, les FIP sont moins efficaces pour traiter les enjeux de droits humains. CEA observe que seuls 40 % des FIP tenus de réaliser une évaluation des risques sociaux l'ont fait, et que seuls 35 % ont publié un plan de travail social. Les praticiens des FIP manquent d'expertise pour élaborer des plans de travail sociaux, et la HRSRP ne reflète pas la diversité des contextes dans lesquels opèrent les FIP.\* En outre, une série de travaux de recherche, en grande partie menés par J. Sparks et C. Williams, suggère qu'un modèle d'amélioration volontaire est inadapté pour faire progresser les droits humains, les FIP ne pouvant démontrer d'amélioration au regard des lois sur les droits humains – “ ils sont soit conformes, soit non conformes ”.<sup>2</sup> De ce fait, les FIP pourraient être – et ont déjà été – utilisés à des fins de “ fair-washing ”, c'est-à-dire pour donner une apparence d'équité à l'exploitation par le travail et aux atteintes aux droits humains.<sup>3,4</sup>

**Il existe des possibilités pour les FIP de renforcer l'équité sociale.**

CEA a observé plusieurs inégalités sociales au sein des FIP : des pêcheurs ignorant l'existence du FIP les concernant jusqu'à de nombreux participants du premier maillon de la chaîne estimant que la répartition des coûts et des bénéfices n'était pas équitable. Néanmoins, les initiatives portées par des acteurs de mise en œuvre (p. ex. SmartFish, ABALOBI, Blue Ventures, etc.) et par d'autres entités telles que Fair Trade démontrent le potentiel de FIP intentionnellement conçus pour renforcer les moyens de subsistance des pêcheurs et apporter des retombées tangibles aux communautés de pêche.



\*CEA a réalisé cette analyse avant le lancement par FisheryProgress de la Version 2.0 de la Politique relative aux droits humains et à la responsabilité sociale, en juillet 2025.

<sup>1</sup>Bennett et al., 2021; <sup>2</sup>Williams et al., 2023. <sup>3</sup>Sparks et al., 2025. <sup>4</sup>Greenpeace 2025.

**Le financement philanthropique des FIP a reculé alors même que les FIP ont continué de s'étendre, les coûts étant vraisemblablement absorbés par l'industrie. Néanmoins, les fonds de subvention demeurent essentiels au succès du mouvement.**

**Depuis 2019, le financement philanthropique des FIP a diminué de près de 40 %, les bailleurs ayant réduit leurs investissements dans les travaux liés aux marchés des produits de la mer.**

Dans le prolongement de la tendance de désengagement des bailleurs vis-à-vis de la mise en œuvre directe des FIP observée en 2020, la majorité des investissements philanthropiques de ces cinq dernières années s'est concentrée sur les infrastructures, telles que FisheryProgress et les notations SFP, ainsi que sur les soutiens transversaux comme la Communauté de pratique des FIP et CASS. Le nombre de FIP actifs ayant continué de croître jusqu'en 2024, l'investissement philanthropique par FIP actif a baissé de plus de 50 % depuis 2016.

**Le financement de l'industrie est estimé à un niveau quasi équivalent à celui du financement philanthropique en 2024.**

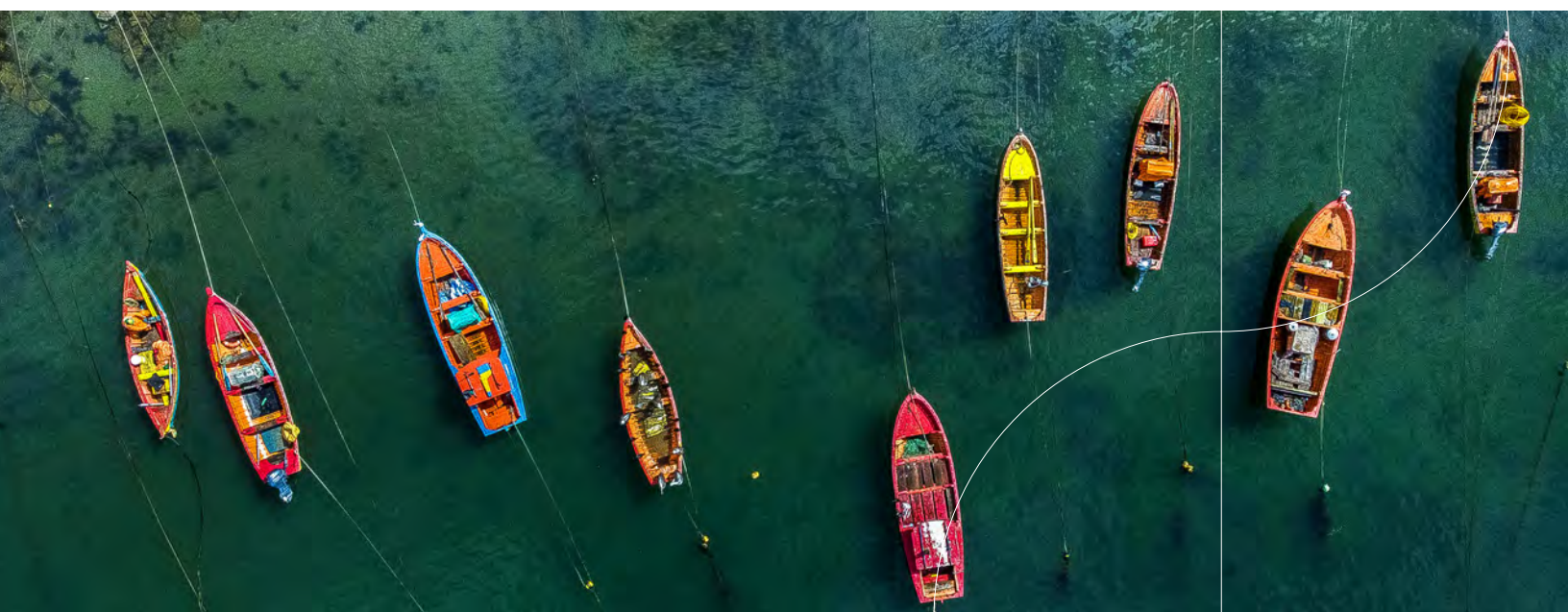
Des données qualitatives et quantitatives suggèrent que le secteur industriel est le plus susceptible de combler ce déficit de financement, de nombreux FIP étant soutenus en partie ou intégralement par l'industrie. Ce soutien a permis aux FIP de continuer à progresser, mais l'appui de l'industrie tend à se concentrer sur la mise en œuvre des FIP complets et industriels, avec moins de fonds dirigés vers les FIP de base, à petite échelle, ou vers les infrastructures de publication de rapports. Une part de financement par subvention reste donc probablement nécessaire pour soutenir la croissance et la progression continues des FIP.

**Des mécanismes de financement innovants combinant capitaux philanthropiques et privés restent émergents mais en plein essor.**

Plusieurs nouveaux mécanismes destinés à mobiliser des capitaux supplémentaires pour soutenir, directement ou indirectement, l'amélioration des pêcheries ont vu le jour ces dernières années. Ils comprennent notamment le nouveau Fishery Improvement Fund (FIF) et un dispositif de garantie de prêts. À l'heure actuelle, ces innovations ne mobilisent qu'une faible fraction (< 10 %) des FIP, mais elles sont en phase pilote active et cherchent à élargir leur portée.

**Les FIP continuent d'instaurer des conditions favorables à des pêcheries durables dans des contextes plus diversifiés, à un coût moindre pour la philanthropie ; pour que ce succès se poursuive, un appui sera nécessaire afin de relever les défis de redevabilité, de financement à long terme et de renforcement des capacités au niveau régional, ainsi que pour soutenir les approches d'impact collectif.**

Les FIP, à eux seuls, ne sont guère susceptibles d'entraîner des changements en mer ; ils peuvent toutefois apporter l'engagement de l'industrie et des processus participatifs pour faire progresser la gestion. Le financement philanthropique est nécessaire pour soutenir des recherches visant à tester des modèles collaboratifs, à identifier des mécanismes de financement durables et à mettre en place des systèmes de traçabilité et de vérification à l'échelle de l'ensemble du système, qui réduiraient le " FIP-washing " et consolideraient la base de données probantes en faveur d'approches responsables de gestion des pêches impulsées par les marchés. Le développement d'une expertise sociale et environnementale locale peut réduire les coûts et accroître les chances de progrès.



## Crédits photo



Couverture: Top row, first, © Getty Images / Unsplash;  
 second, © Andromeda / Pexels; third, © jorrynmorais / Pexels;  
 fourth, © myphotomotion-crab-pot / Pixaby  
 Second row, first, © shulawaining / Pixaby;  
 second, © shulawaining / Pixaby; third, © Tom Fisk / Pexels;  
 fourth, © Curated Lifestyle / Unsplash  
 Page 2: © Nonthat Towanabut / Unsplash  
 Page 6: © Sasint / AdobeStock  
 Page 7: © pok-rie / Pexels  
 Page 8: © Quang Nguyen Vinh / Pexels  
 Page 9: © Gorodenkoff / Shutterstock  
 Page 11: © Uladzimir / AdobeStock  
 Page 12: © Renjith Tomy Pkm / Pexels  
 Page 13: © Jorge Luis Lopez / Pexels  
 Couverture arrière: Top row, first, © Getty Images / Unsplash;  
 second, © Andromeda / Pexels; third, © jorrynmorais / Pexels;  
 fourth, © myphotomotion-crab-pot / Pixaby  
 Second row, first, © shulawaining / Pixaby;  
 second, © shulawaining / Pixaby; third, © Tom Fisk / Pexels;  
 fourth, © Curated Lifestyle / Unsplash



**CEA** CONSULTING